



Coalition Internationale pour l'Abolition
de la Maternité de Substitution

ADHESION EN TANT QUE MEMBRE ACTIVE/ACTIF à la Coalition pour l'Abolition de la Maternité de Substitution

à envoyer avec une copie des statuts : abolition.gpa@gmail.com

Nom de l'association :

Adresse postale :

Téléphone Mèl : :

Noms et prénoms des président-e-s :

Personne contact (ou référent-e- pour CIAMS, en plus de la /le représentant-e légal-e)

Nom et prénom :

Téléphone Mèl : :

Je soussigné-e (Nom Prénoms)

(fonction dans votre association)

- ▶ reconnais avoir pris connaissance des statuts de la COALITION INTERNATIOALE POUR L'ABOLITION DE LA MATERNITE DE SUBSTITUTION - CIAMS (*)
- ▶ déclare que notre association (Nom de l'association)

 - adhère à ces statuts et est en accord avec les principes et objectifs énoncés à l'article 2 ci-dessous (*)
 - signe la charte pour l'abolition universelle de la maternité de substitution (GPA) telle qu'elle est publiée. <http://www.abolition-gpa.org/charte/> (*)
 - et est engagée en faveur de l'abolition de la maternité de substitution (GPA) (joindre en annexe les actions entreprises ou en projet en faveur de l'abolition de la maternité de substitution afin que nous puissions rassembler et partager toutes les initiatives). (*)

(*) conditions d'adhésions à la Coalition

Article 2 : But de l'Association

L'Association ainsi créée se définit comme une structure qui promeut les droits des femmes sur des positions féministes et notamment :

- Egalité entre femmes et hommes ;
- Emancipation et autonomie des femmes ;
- Accès légal à l'avortement et à la contraception ;
- Egalité entre les sexualités hétérosexuelles et homosexuelles (compte tenu des règles définissant la majorité sexuelle dans chaque pays).

Elle a pour but de contribuer à l'adoption et à la mise en œuvre de législations et politiques publiques visant à l'abolition du recours à la maternité de substitution au niveau national, continental et international.

Pour atteindre cet objectif l'Association met en œuvre plusieurs modalités d'actions :

- Renforcer les capacités d'actions de toutes -tous ses membres dans leurs mobilisations respectives ;
- Mener et coordonner des actions communes visant à accroître l'impact collectif de ses membres ;
- Analyser, critiquer, corédiger des textes pouvant être présentés aux instances parlementaires et exécutives compétentes, afin d'obtenir une législation européenne et internationale en faveur de l'abolition de la maternité de substitution.

Montant de l'adhésion pour l'année en cours : 50 à 100 Euros selon les possibilités de l'association à régler par :

- Chèque à l'ordre de CIAMS à adresser à CIAMS 37 avenue Pasteur 93100 Montreuil
- Carte bancaire via Paypal. Nous vous adresserons une demande de paiement par Mèl : (précisez l'adresse Mèl et le montant retenu de 50 à 100 Euros).....
- Virement : compte CIAMS 37 av pasteur 93100 Montreuil
IBAN FR76 1751 5900 0008 0129 5629 349 BIC CEPAFRPP751

Fait à le

Signature

Coalition pour l'Abolition de la Maternité de Substitution

JO 6/06/2018 SIRET 840 822 589 00015 - ☒ CIAMS 37 av. Pasteur 93100 Montreuil – France

Mèl : abolition.gpa@gmail.com. Site : <http://abolition-ms.org>

Fb : <https://www.facebook.com/surrogacy.abolition/>